

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

SIVOM de MASSEUBE

128 Chemin Aux Vignaux

32140 PANASSAC

Téléphone : 05.62.66.02.43

E-Mail : sivom-de-masseube@wanadoo.fr

Statut : Syndicat intercommunal à vocation multiple

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenus :

SIVOM de la Région de MASSEUBE

128 Chemin Aux Vignaux

32140 PANASSAC

Tél 06.79.89.67.95

Courriel : sivom-rservant@orange.fr

Adresse Internet : <https://www.marches-securises.fr>

Objet de l'accord-cadre :

Fourniture et transport de matériaux routiers

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

Lieu principal de livraison :

Définis dans les bons de commande

Code NUTS : FRJ24

CPV global à la consultation

CPV principal : 14213100-8

CPV additionnel 1 : 14213300-0

CPV additionnel 2 : 44113610-4

CPV additionnel 3 : 44113610-4

CPV propre à chaque lot

lot n°1 : CPV principal : 14213300-0

lot n°2 : CPV principal : 44113610-4

lot n°3 : CPV principal : 14212120-7

lot n°4 : CPV principal : 14212310-6

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Lot n° 1 : Fourniture et transport de grave émulsion

Estimation ou fourchette : 169000 euros HT

Lot n°2 Lot n° 2 : Fourniture et transport d'émulsions de bitume

Estimation ou fourchette : 98980 euros HT

Lot n°3 Lot n° 3 : Fourniture et transport de matériaux concassés de rivière

Estimation ou fourchette : 26400 euros HT

Lot n°4 Lot n° 4 : Fourniture et transport de matériaux concassés rocheux

Estimation ou fourchette : 37500 euros HT

Pour le Lot n°1 Lot n° 1 : Fourniture et transport de grave émulsion

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 253 500.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 253 500.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 253 500.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 253 500.00 euros HT.

Pour le Lot n°2 Lot n° 2 : Fourniture et transport d'émulsions de bitume

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 148 470.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 148 470.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 148 470.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 148 470.00 euros HT.

Pour le Lot n°3 Lot n° 3 : Fourniture et transport de matériaux concassés de rivière

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 39 600.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 39 600.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 39 600.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 39 600.00 euros HT.

Pour le Lot n°4 Lot n° 4 : Fourniture et transport de matériaux concassés rocheux

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 56 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 56 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 56 250.00 euros HT.

Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 56 250.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

L'accord-cadre a une durée prévisionnelle de 48 mois.

L'accord-cadre relatif au lot a une durée initiale de 12 mois.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : Il n'est pas prévu d'avance

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant: Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Acceptation de références en fournitures et services datant de plus de trois ans
- Description de l'équipement technique et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et indication des moyens d'étude et de recherche
- Indication par l'opérateur de son accord à des contrôles par l'acheteur portant sur la capacité de production, sur sa capacité technique, sur ses moyens d'étude et de recherche et sur les mesures de contrôle de la qualité
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 10.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 %.

Détail estimatif

2. Critère Valeur technique pondéré à 60 %.

1 - Plan d'Assurance Qualité

2 - Certificats de capacité

3 - Matériel

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence de l'accord-cadre : 2025 - FOURNITURES VOIRIE

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/11/2024

Date limite de réception des offres : 03/01/2025 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Modalités de financement des prestations : Fonds libres du SIVOM.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

Informations sur les reconductions :

pour le lot n°1 Lot n° 1 : Fourniture et transport de grave émulsion :

Le marché sera reconduit 3 fois à la date anniversaire de sa notification par tacite reconduction.

pour le lot n°2 Lot n° 2 : Fourniture et transport d'émulsions de bitume :

Le marché sera reconduit 3 fois à la date anniversaire de sa notification par tacite reconduction

pour le lot n°3 Lot n° 3 : Fourniture et transport de matériaux concassés de rivière :

Le marché sera reconduit 3 fois à la date anniversaire de sa notification par tacite reconduction

pour le lot n°4 Lot n° 4 : Fourniture et transport de matériaux concassés rocheux :

Le marché sera reconduit 3 fois à la date anniversaire de sa notification par tacite reconduction

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de PAU

Villa Noulibos Cours Lyautey

64010 PAU Cedex

Introduction des recours : Deux mois

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). Ce document d'habilitation, transmis électroniquement à l'acheteur, est signé par les autres membres du groupement. Cette signature peut être électronique. Elle peut aussi être manuscrite et le document d'habilitation scanné, dans ce cas l'original pourra être exigé par l'acheteur en cas d'attribution.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.